



Présents : C. BLAIN, G. BOUHIN, M. CHAPPELLIER, M. DESTAING, F. GARCIA, F. GARREAU, J-P. GURTNER, B. JEANNIN, A. LOUVRIER, O. MARLOT, C. MICHEL, F. OLERON, N. PECOT, O. REGNIER, M. SAULNIER, N. SIEVERT, T. VUITTENEZ

Excusés : A. CARRIERE, I. CUENOT, F. DOLE, J. DE LA ROCHEFOUCAULD, L. SCHNEITER, I. VINAI procuration respective à (M. DESTAING, N. SIEVERT, G. BOUHIN, M. SAULNIER, F. OLERON, J.P. GURTNER)

Le compte rendu du conseil municipal du 2 février est validé à l'unanimité. Quorum atteint.
Un auditeur

1. Vie de la commune

- Fuites d'eau dans l'église : les travaux effectués par l'entreprise Yohann Pizzoli sur le clocher semblent donner des résultats positifs.

2. Convention cadre avec le Centre de Gestion du Doubs (CDG 25)

Le CDG 25 propose à la commune une convention cadre visant à regrouper dans un document unique les missions accomplies pour le compte de la collectivité.

Elle vient abroger les anciennes conventions et explique de manière globale les missions effectuées par le Centre de Gestion au titre des cotisations obligatoires et celles optionnelles, moyennant des frais supplémentaires.

Cette convention prend effet le 1er janvier 2024 pour une durée de 6 ans et est renouvelable par tacite reconduction.

En cas de demande de missions complémentaires et payantes, la présente convention fera l'objet d'un avenant.

A noter également que la cotisation obligatoire passera de 1,96 % à 2,06 % de la masse salariale en 2024.

Accord à l'unanimité

3. Bail location crèche

Les travaux de la crèche et du périscolaire devraient débuter au printemps. La démolition de l'ancienne crèche est une prérogative.

Pour reloger les enfants, la commune louera, le temps des travaux, un appartement Place de Verdun.

Le montant du loyer sera de 850 € + 300 € de charges prévisionnelles.

Afin d'éviter une discontinuité de service, nous sollicitons les familles pour son déménagement provisoire qui se déroulera un samedi. La date sera transmise ultérieurement.

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité**, autorise le maire à signer le bail de location et tout document y afférent.

4. Achat parcelle forestière E21

La parcelle forestière cadastrée section E 21 d'une surface de 59a50 en limite de la forêt communale est en vente. La commune souhaite acheter cette parcelle qui est estimée à 7 500.00€.

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité** :

- valide la proposition d'achat de ladite parcelle pour un montant de 7 500 €,
- autorise le maire à signer tout document y afférent.

5. Eclairage du terrain de football honneur

Il est proposé de renouveler l'éclairage du stade honneur. Les ampoules actuelles deviennent de plus en plus difficiles à trouver et les supports sur les mats sont endommagés par l'usure du temps.

Cette mise à jour, permettra de passer d'une consommation électrique de 48KW avec un tarif jaune à 24KW avec un tarif bleu, ce qui représentera une économie estimée à 2 500.00€ par an.

Le coût total de l'installation des leds et d'un nouveau tableau électrique s'élève à 58 576.95€ HT. L'entreprise retenue est Balossi Marguet.

Présentation du plan de Financement :

Plan de Financement		
Financiers	€	%
Département – P@C 25	17 573.09€	30%
FFF – Fonds d'Aide Football Amateur	11 715.39€	20%
Communauté Economique Européenne	1 171.53€	2%
Autofinancement	28 116.94€	48%
TOTAL	58 576.95€	100%

La commune verse une subvention à l'ASL, qui inclut une contribution pour l'éclairage. Dans ce contexte, et compte tenu des économies prévues, la collectivité en accord avec le club, réduira son soutien de 2500.00€ par an.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- donne pouvoir au maire pour solliciter les financiers et signer tout document y afférent,
- adopte le plan de financement

6. Dommages ouvrage pour le périscolaire et la crèche

Lors de la réalisation des travaux de construction d'un bâtiment par une entreprise, il est nécessaire de souscrire une assurance dommages-ouvrage (DO). Cette assurance couvre financièrement, sans nécessité de déterminer la responsabilité, les réparations des dommages relevant de la garantie décennale des constructeurs. Ensuite, elle se tourne vers les constructeurs et leurs assureurs pour récupérer les fonds avancés.

2 offres : Groupama et la SMABTP

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne pouvoir au maire pour négocier et signer avec la compagnie la mieux disante pour une prime n'excédant pas 21 000€ et correspondant à 2 000 000€ de travaux HT.

Cette prime pourra faire l'objet d'une réactualisation en fonction du montant des travaux.

7. Plan de financement pour le remplacement de la conduite d'eau depuis la Ficelle

Le Maire expose le plan de financement prévu pour les travaux de rénovation de la canalisation qui alimente la commune entre le réservoir de la Ficelle et l'entrée de Levier. Identifié en priorité 2 du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable, il est proposé d'intervenir conjointement avec la CCA800 qui, de son côté, réalisera l'aménagement de l'extension de la ZAE Champs Bégau.

Plan de Financement		
Financiers	€	%
Département	19 993.40€	10%
Agence de l'Eau	99 967.00€	50%
Autofinancement	79 973.60€	40%
Total	199 934.00€	100%

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- donne pouvoir au maire pour solliciter les financiers et signer tous les documents s'y afférents,
- adopte le plan de financement

8. Plan de financement pour la mise en séparatif et remplacement de la canalisation dans le périmètre des travaux de l'église

Le Maire présente le plan de financement spécifique aux travaux de réseaux d'eau et d'assainissement.

Tableau de Financement eau			Tableau de financement assainissement		
Financeurs	€	%	Financeurs	€	%
Agence de l'eau	133 771.88€	50%	Agence de l'eau	248 651.10€	50%
Département	26 754.38€	10%	Département	49 730.22€	10%
Autofinancement	107 017.50€	40%	Auto-financement	198 920.88€	40%
Total	267 543.76	100%	Total	497 302.20€	100%

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- donne pouvoir au maire pour solliciter les financeurs et signer tous les documents s'y afférents,
- adopte le plan de financement.

9. Nouveau plan de financement de l'aménagement de la place de l'église.

Délibération ajournée.

10. Questions diverses

- Les travaux de démolition de l'EHPAD débutent par la purge du bâtiment dès le lundi 4 mars. Vers la mi-avril, l'entreprise prévoit, pour une durée de 15 jours à 3 semaines la démolition du bâtiment. Cette opération, assez spectaculaire va générer quelques nuisances sonores. En parallèle, la municipalité s'efforcera de récupérer autant que possible les matériaux recyclables. Il est prévu, par exemple, de broyer l'ensemble des bétons pour récupérer les granulats afin de refaire quelques chemins et/ou plateformes ...
- Certaines routes forestières de la commune sont actuellement impraticables en raison d'un débardage désastreux. En réponse à cette situation, la municipalité a officiellement mis en demeure les entreprises responsables. Nous appelons les citoyens à signaler rapidement tout dommage causé par les exploitants, afin que les responsables soient tenus de réparer immédiatement les dégâts sur les routes. Nous devons collectivement agir.
- Les championnats départementaux de badminton auront lieu les 23 et 24 mars à la Salle des Sports. Venez nombreux pour les encourager !

NOUVELLE RENCONTRE

Vendredi 15 mars 2024
à partir de 17 h

Salle des halles

Venez parler, donner votre avis, exposer vos difficultés, dynamiser le village, partager vos idées, etc...

Verre de l'amitié...

Organisée par la Municipalité de Levier.
Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter par téléphone au 06.23.64.48.97

ENTREE libre

Ouvert à tous

LEVIER

Boum déguisée

Organisée par l'association des parents d'élèves des 2 écoles primaires de Levier

Vendredi 8 mars
À partir de 18h

Ouvert à tous

Entrée gratuite

Buvette et petite restauration

À la salle des fêtes de Levier

Ne pas jeter sur la voie publique

Les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents

9 MARS 2024

23€

**SOUPER
DANSANT
DU CHEVAL
COMTOIS DE
PONTARLIER**

**AVEC REMISE DES
PRIX**

SALLE DES FETES DE LEVIER

ORCHESTRE FRENESIE

MENU
TERRINE DE TRUITE AUX AMANDES ET SA GARNITURE
RÔTI DE PORC JOSÉPHINE, POMMES DE TERRE
GRENAILLE, TOMATES À LA PROVENÇALE
SALADE ET FROMAGE
PROFITEROLLES SUR SON LIT DE CHOCOLAT

EMILIE 0684225731 SOPHIE 0677459366

**Un gros lot
de 1000 €!**
Dotations en bon d'achat

ASL
**SOIRÉE
Loto**

RESTAURATION BUVETTE

15 Mars 2024

OUVERTURE DES PORTES 19H

**Salle des Fêtes
de Levier 20h30!**

- 1 planche 2 cartes 20€
- 1 planche 6 cartes 30€
- 1 planche 12 à 24 cartes 35€
- Enfant - 12 ans 10€ les 2

**18 parties traditionnelles et 2 spéciales
Animée par Alexanne**

Réservation et renseignements au : 07.69.79.06.39

MAHMUD NASIMI
à la rencontre du CCFD-TS

MAHMUD NASIMI a quitté l'Afghanistan en 2013 laissant derrière lui un pays en guerre, son pays. Il vit en France depuis 2017. La vie de « réfugié » aurait pu briser cet homme qui avait tout perdu.

Mais la découverte de la langue française qu'il a apprise et sa passion pour la littérature française lui ont permis de se reconstruire.

Mahmud, réfugié à Paris, a trouvé grâce à la littérature son nouveau chemin de vie.

MAHMUD NASIMI partagera son récit lors d'une soirée organisée par l'équipe CCFD de Levier.

Le samedi 16 Mars 2024 à la salle des fêtes de Levier

Conférence suivie d'un repas dont les bénéfices seront reversés au CCFD Terre Solidaire.

Programme

- 17 h : Accueil
- 17h30 : Conférence : participation libre
- 19h30 : Apéritif
- 20h : Repas : 14 € / adulte – 7 € / enfant

Réservation des repas :
pour le 10 mars, en téléphonant à :

Marie-Hélène Berthod : 06 48 07 17 73
ou Dominique Cotton : 06 80 46 85 46
ou Marie-Thérèse Cuenot : 06 83 96 90 41

CCFD TERRE SOLIDAIRE
Soyons les forces du changement

Imprimé par nos soins
Ne pas jeter sur la voie publique. Merci !

BADMINTON
CHAMPIONNAT DU DOUBS
ADULTES

TARIFS
1 TABLEAU : 10 €
2 TABLEAUX : 14 €
3 TABLEAUX : 17€

INSCRIPTION
VIA BADNET
OUVERT DE N À NC

LEVIER / 23-24 MARS 2024

ADAPEI

« Opération brioches » du 8 au 12 avril 2024.

Merci de réserver un bon accueil aux bénévoles.